

## **Procès Verbal n°33 Assemblée générale ordinaire de « Forestiers du Monde®-France ». Vendredi 22 juin 2012**

Etaient présents:

En qualité de membres du bureau de l'association :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité de membre du conseil d'administration :

Christine CABASSY-BEYLI

En qualité d'adhérent :

Jaime SAIZ

Ont assisté à la conférence téléphonique :

En qualité de membres du bureau de l'association :

Frédérique GAUTIER (Trésorière),

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale)

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, François DUGAST,

Lieu de réunion : siège de « Forestiers du Monde®- France », 42 B Avenue Victor HUGO, 21000 DIJON (Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h00

1 - Approbation du procès verbal n°32 du 17 février 2012.

2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2011

3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2011

4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée

5 - Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

6 - Election des membres du conseil d'administration et du bureau pour le mandant 2012-2015

7 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Situation.

8 - Vie et fonctionnement de la représentation « Forestiers du Monde® – Ain Bugey ».

9 - Comité de pilotage du Plan Régional d'Actions (Bourgogne) en faveur du Damier du frêne Etat d'avancement.

10 - Action pédagogique: thématique de l'arbre en ville. Nouveau tramway de Dijon. Etat d'avancement.

11 - La création forestière pédagogique bio diverse de Lhuis. Etat d'avancement.

12 - La création forestière pédagogique bio diverse de Beaune. Etat d'avancement.

13 - La création forestière pédagogique bio diverse d'Arnay le duc. Etat d'avancement

14 - La création forestière pédagogique bio diverse de Saint Julien. Etat d'avancement

15 - La création forestière pédagogique bio diverse de Villers la Faye. Etat d'avancement.

16 - Date à inscrire sur votre agenda.

### **1 - Approbation du procès verbal n°32 du vendredi 17 février 2012.**

Le procès verbal n°32 de la réunion du bureau du vendredi 17 février 2012 est approuvé.

### **2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2011**

Le président présente les états financiers 2011. Ces états seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible. Ils ont été élaborés avec le concours de Frédérique GAUTIER en qualité de Trésorière de "Forestiers du Monde®". La situation financière de « Forestiers du Monde® - France » est saine. Les états financiers de l'exercice social 2011 sont approuvés. Ils seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible.

### **3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2011**

Le président présente les rapports d'activité et moral de l'exercice 2011. On précisera ici que toutes les activités de l'association sont régulièrement présentées aux membres via les procès-verbaux de réunion du bureau. Le rapport d'activité sera également publié sur le site Internet afin de présenter à tout citoyen internaute l'activité de l'association.

### **4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée**

Au regard des bilans présentés en séance quitus est donné à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée au titre de l'exercice social 2011.

### **5 - Adhésion à l'association « Forestiers du Monde® »**

L'adhésion de la citoyenne Anne DAVAIN est approuvée conformément à l'article 3 des statuts. Tout nouvel adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs

humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ». L'attention des nouveaux adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

#### **6 - Election des membres du conseil d'administration et du bureau pour le mandant 2012-2015**

Les adhérents ont été invités à voter par courrier ou à remettre en séance leur vote. Le dépouillement des votes secrets est effectué en séance. Sur l'ensemble des enveloppes adressées aux adhérents-votants inscrits à la date du 17 février 2012, 7 ont été retournées au siège non distribuées (motif : NPAI - N'habite Plus à l'Adresse Indiquée), 34 enveloppes blanches ont été réceptionnées. 36 bulletins de vote (deux enveloppes blanches contenaient deux enveloppes vertes – expression des votes de 2 couples membres de « Forestiers du Monde® ») ont été enregistrés après ouverture en séance des enveloppes blanches. 1 bulletin est déclaré nul (aucune mention manuscrite de noms de candidat présente sur ledit bulletin)

Sont élus à ce jour en qualité de membres du conseil d'administration pour le mandat de gestion 2012-2015 les adhérents suivants :

**Christine CABASSY-BEYLI**, 35 votes.

**Sylvie JOUVENCEAU**, 34 votes

**Nelly OBSTETAR**, 34 votes

**Frédérique GAUTIER**, 35 votes

**François DUGAST**, 35 votes

**Pascal OBSTETAR**, 35 votes

**Jean Noël CABASSY**, 34 votes

Au regard des candidatures exprimées préalablement à l'élection, composent le **bureau** élu les membres du conseil d'administration suivants :

**En qualité de Présidents : Pascal OBSTETAR et Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale)**

**En qualité de Secrétaire : Sylvie JOUVENCEAU**

**En qualité de Trésorière : Frédérique GAUTIER**

A noter, un bulletin de vote proposait Jean-Paul RIOU en qualité de suppléant. Proposition non recevable, Jean-Paul RIOU n'ayant pas fait officiellement acte de candidature.

#### **7 - Site Internet de « Forestiers du Monde® ». Information de l'administrateur (Pascal OBSTETAR).**

Après une tentative pour relancer le site en avril 2012, notre administrateur Pascal OBSTETAR envisage le recrutement en qualité de stagiaire sur un ou deux mois d'une personne ressource spécialisée.

#### **8 - Vie et fonctionnement de la représentation « Forestiers du Monde® – Ain Bugey ».**

L'assemblée générale a eu lieu le 8 juin 2012. 18 personnes présentes ou représentées. Le bilan financier a été accepté à l'unanimité de même que le rapport moral. Au programme, la poursuite de l'entretien de la création forestière pédagogique biodiverse de Lhuis. Notre participation à la fête du bois à Saint Benoit avec un panneau "vrai ou faux" fait par les enfants a eu un très grand succès. On notera l'adhésion de 3 nouvelles communes au projet: Innimond, Marchand et Bregnier Cordon.

Perspectives pour 2012 et 2013:

Obtention d'une parcelle de 2 ha dans la montagne, la réalisation d'un chemin d'accès avec l'appui de l'ONF. Les plantations sont envisagées sur l'année 2014. Des négociations sont en cours avec d'autres communes du Bugey dont Serrière de Briord, Sont envisagées la création d'une pépinière pour permettre la reforestation de la nouvelle parcelle sur l'année 2014 ainsi que l'organisation d'une grande journée d'animation autour des thématiques de l'arbre, de l'écologie et de la culture bio avec la participation de « Terre vivante ».

#### **9 - Comité de pilotage du Plan Régional d'Actions en faveur du Damier du frêne. Etat d'avancement.**

Le programme envisagé et exposé dans le procès-verbal n°32 du 17 février 2012 se déroule normalement. Rappel des événements majeurs

- **Le vendredi 23 mars 2012 à 14h00 s'est tenue la première réunion des acteurs et partenaires concernés** dans les locaux de l'Office national des forêts, 11 C Rue René CHAR à Dijon.  
Objectif : présentation aux acteurs et partenaires invités de la mission, ses objectifs, les enjeux, les modalités de travail ainsi que les contributions sollicitées. Un diaporama a été présenté en séance.
- **Le Samedi 24 mars 2012** : La soirée - conférence publique sur le Damier du frêne s'est tenue en salle des fêtes de Morey Saint Denis – cellier Dionysos en vue d'informer la Société Civile de la mission et de susciter d'éventuelles contributions citoyennes. La création forestière pédagogique de Morey Saint Denis a été présentée en séance par trois

écoliers eux-mêmes afin d'illustrer comment « Forestiers du Monde® » tente de recréer un habitat propice notamment au Damier du frêne. Un article de presse a été publié pour relater cette soirée.

➤ **Lundi 4 juin 2012 en matinée.** Réunion sur le terrain (Nonceuil en Côte d'Or) du comité de pilotage.

Objectif : présenter l'habitat du Damier du frêne et faire le point sur les réponses attendues.

« Forestiers du Monde® » fait état du contact pris avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et notamment Monsieur Pascal DUPONT qui accepte de nous apporter autant que possible son concours à l'occasion de l'élaboration de ce PRA. Il met à disposition la bibliographie qu'il détient sur le Damier du frêne.

« Forestiers du Monde® » présente la bibliographie réunie ce jour avec l'appui d'Alexandre RUFFONI au titre de la SHNA, de Pascal DUPONT du MNHN et de Gérard JACOB. Roland ESSAYAN, lépidoptériste, membre de « Forestiers du Monde® » est chargé de la synthèse de la bibliographie réunie. Bernard LECLERCQ, Référent "écologie forestière" de « Forestiers du Monde® » rédigera le plan régional d'actions.

La bibliographie, sa synthèse réalisée par Roland ESSAYAN ainsi que le projet de PRA seront mis en ligne (si cela est possible) sur le forum de la base Fauna dédié à ce PRA. Sont désignés administrateurs de ce forum Jean-Noël CABASSY au titre de « Forestiers du Monde® » et Thomas RASO au titre de la DREAL Bourgogne.

Le projet de PRA devra être disponible sur le forum de la base Fauna pour permettre à chaque membre du COPIL de la consulter avant la réunion du lundi 1er octobre 2012. Chacun pourra alors venir et soumettre au débat en séance les corrections qu'il propose.

Le Conseil Général de Côte d'Or rappelle que le Damier du frêne est une espèce protégée au titre de la législation nationale et européenne. A ce titre il devrait déjà faire l'objet de toutes les attentions des gestionnaires d'espaces naturels sans qu'il soit besoin d'engager un PRA. Il fait état de sa capacité à soutenir financièrement ce PRA et ces actions éventuelles en ce qui concerne leur déclinaison en Côte d'Or sur le fondement de la taxe des Espaces Naturels Sensibles. L'acquisition foncière est envisageable également le cas échéant.

**10 - Action pédagogique sur la thématique de l'arbre en ville au profit d'écoles situées le long des voies du nouveau tramway de Dijon. Etat d'avancement.**

Sollicitée officiellement le 12 septembre 2011 par le Grand Dijon, « Forestiers du Monde® » a élaboré la proposition pédagogique et s'est vue chargée d'organiser l'action. Au regard des nombreuses sollicitations d'écoles pour bénéficier d'une animation pédagogique de « Forestiers du Monde® », nous avons proposé de faire appel à d'autres structures en mesure de répondre à toutes les demandes. L'association Pirouette-cacahuète ainsi que l'ONF ont ainsi été sollicités. Ces deux structures ont répondu favorablement, acceptant l'organisation proposée par « Forestiers du Monde® » et ont adressé leur devis de prestation au Grand Dijon. Ainsi, « Forestiers du Monde® » qui a souhaité au regard de sa déontologie intervenir bénévolement auprès des écoles a assumé 10 animations au profit de 10 classes de cycle 3. L'ONF est chargé d'accueillir ces classes en forêt. Pour sa part Pirouette-cacahuète traite les demandes des cycles 2.

« Forestiers du Monde® » a obtenu que l'ensemble des classes inscrites dans le dispositif soient accueillies en forêt pour ne pas réduire la découverte de l'arbre à l'arbre en ville. Enfin, « Forestiers du Monde® » a demandé au Grand Dijon de trouver un terrain non boisé sur lequel il serait possible avec des écoliers du Grand Dijon de bâtir une forêt. Ce serait ainsi la première forêt pédagogique biodiverse urbaine jamais imaginée.

**11 - La création forestière pédagogique biodiverse de Lhuis (01 - France). Etat d'avancement.**

La poursuite du projet a été évoquée lors de l'assemblée générale de « Forestiers du Monde®-Ain Bugey » tenue en début juin 2012. Sont ainsi programmées 6 séances d'entretien. Il y a maintenant 92 arbres plantés représentant 17 espèces différentes dans 6 bosquets différents. Les cytises, les muriers et les ormes sont les plus belles réussites. 12 arbres sont morts (prédation animale, conditions climatiques).

Une plantation de 92 arbustes a été réalisée pour faire une haie biodiverse propice à l'avifaune comme à l'entomofaune et particulièrement aux hyménoptères (abeilles) sur la bordure Nord de la parcelle. Enfin, une cuve a été installée pour permettre un arrosage en été (cuve enterrée dans un vieux bassin en ruine, donc non visible).

**12 - La création forestière pédagogique biodiverse de Beaune (21 - France). Etat d'avancement.**

8 placettes des parcelles forestières communales relevant du régime forestier concernées par le projet validé par le Conseil Municipal de Beaune ont été identifiées avec la direction des espaces verts de la ville de Beaune. A la demande des élus, l'actuelle forêt composée essentiellement de pins noirs, accompagnés de buis et de prunelliers doit évoluer vers une forêt feuillue mixte à vocation paysagère, en mesure de favoriser la biodiversité et de protéger les sols. Les compositions végétales et les architectures végétales de chacune des 8 placettes ont été élaborées par Bernard LECLERCQ, référent "écologie forestière" de « Forestiers du Monde® » avec l'appui de Jean-Noël CABASSY. Les travaux de préparation des placettes ont été effectués pour la partie dégagement de la maigre végétation présente par la ville de Beaune et pour le sol par l'entreprise ROUGEOT (travaux offerts gracieusement au titre du partenariat du Lion's club de Beaune). Les 336 trous ont été effectués samedi matin 11 mars 2012 avec les parents, les écoliers, les collégiens, les membres du Lion's club de Beaune et l'appui des « Forestiers du Monde® ». Les plantations des 336 plants forestiers d'arbres et d'arbustes ont été effectuées en mars 2012 par les 336 écoliers et collégiens des écoles élémentaire publique des Peupliers et privée Saint Cœur de Beaune ainsi que les collégiens des classe de 6ème et 5ème du collège privé Saint Cœur de Beaune. A noter qu'un travail sur la signalétique

pédagogique est désormais engagé à l'instar de la signalétique posée en avril 2012 sur le site de la création forestière pédagogique bio diverse d'Arnay le Duc. Guy VALLADE, référent « Signalétique pédagogique » est chargé de cette seconde phase qui se déroulera sur l'année scolaire 2012-2013.

### **13 - La création forestière pédagogique biodiverse d'Arnay le duc (21 - France). Etat d'avancement**

Après validation des pré-maquettes conçues par « Forestiers du Monde® » (Guy VALLADE) puis des maquettes informatiques élaborées par l'atelier bois ONF de Bourgogne (prestataire retenu par la ville d'Arnay le duc) la signalétique pédagogique a été installée sur le site le 3 avril 2012 en présence des écoliers invités pour l'occasion. Elle comprend un panneau général présentant les tenants et aboutissants du projet ainsi que les partenaires et cinq petits panneaux traitant respectivement de la plantation réalisée le 25 novembre 2010 par les écoliers, du choix des essences arborées et arbustives, de l'architecture et l'assemblage des bosquets biodivers. L'évolution du paysage et de la biodiversité est également abordée avec la présentation d'une orchidée protégée identifiée sur le site mais dont la survie est incompatible avec le boisement (*Spiranthe d'Automne*, *Spiranthes spiralis*).

### **14 - La création forestière pédagogique biodiverse de Saint Julien. Etat d'avancement.**

Deux nouveaux bosquets biodivers représentant au total 200 plants d'arbres et arbustes ont été plantés avec les écoliers le 30 mars et le 5 avril 2012. La pose préalable des jalons (architecture des bosquets) a été réalisée le jeudi 29 mars par les écoliers de la classe de CM2 sous la conduite de Bernard LECLERCQ (référent écologie forestière) et Jean-Noël CABASSY. A noter que la plantation du jeudi 5 avril 2012 a fait l'objet d'une médiatisation (présence d'une équipe de France 3 Bourgogne, du Bien Public et de France Bleu Bourgogne). Deux articles de presse ont été rédigés et publiés dans l'édition dominicale du Bien Public du 8 avril 2012. Un représentant du Conseil Régional de Bourgogne, co-financeur du projet au titre du programme régional « Restauration du bocage bourguignon » était présent. Il est prévu d'accueillir tous les personnels de la direction de l'environnement du Conseil Régional de Bourgogne lors de la prochaine mise en terre d'un bosquet biodivers sur Saint Julien. Au regard des conditions climatiques en mars-avril, un véhicule des pompiers a apporté aux écoliers l'eau nécessaire à l'arrosage.

### **15 - La création forestière pédagogique biodiverse de Villers-la-Faye (21 - France). Etat d'avancement.**

Vendredi 11 mai et lundi 14 mai 2012, 400 plants d'arbres et d'arbustes au titre de la phase 2 de ce projet de reforestation d'une parcelle forestière communale relevant du régime forestier ont été mis en terre avec l'ensemble des écoliers du Regroupement pédagogique intercommunal de Villers la Faye. La pose des jalons (architecture de la plantation) et les plantations ont été réalisées avec l'appui de Bernard LECLERCQ (référent écologie forestière), Guy VALLADE et Jean-Noël CABASSY. Les conditions climatiques auront été particulièrement favorables. Vendredi 15 juin 2012, une action de lutte contre la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) présente sur le terrain aura permis aux écoliers de découvrir la problématique des espèces exotiques envahissantes. Les tiges ont été coupées et les rhizomes recouverts de tôles pour empêcher tout ensoleillement. La presse conviée à cet évènement a répondu présente (un sujet sur France Bleu Bourgogne, un article dans le Bien Public). La phase 3 et dernière sera engagée sur l'année scolaire 2012-2013.

### **16 - Date à inscrire sur votre agenda.**

**Vendredi 28 septembre 2012** : Réunion du bureau de « Forestiers du Monde® ».